

Le 6 juin, je vais travailler autrement [qu'en voiture]

Moulins Communauté, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire est le relais local du Challenge Mobilité organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME le jeudi 6 juin 2019.



**Challenge
Mobilité
régional**

Jeudi 6 juin 2019

Pour un jour ou tous les jours,
au travail j'y vais autrement.



Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes est un défi collectif sur le thème de la mobilité. Son principe est de favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage... Cette initiative s'adresse à tous les établissements privés, publics, associatifs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes quelle que soit leur taille.

Le challenge se déroule le jeudi 6 juin 2019. Destiné aux entreprises, ce challenge, pour lequel l'inscription est gratuite, nécessite la mobilisation des salariés en interne pour un déplacement domicile-travail autrement que seuls en voiture, même pour les habitués des modes alternatifs. Un classement régional et local des établissements est établi. Il donnera lieu à une remise de prix pour les établissements les plus exemplaires.

Pour un dirigeant qui souhaite faire participer son entité à ce challenge mobilité, rien de plus simple. Après une inscription gratuite sur la plateforme web www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu, il mobilise ses salariés à l'aide des supports de communications téléchargeables. Le jour du challenge, il comptabilise ses salariés venus au travail autrement que seuls en voiture, même ceux qui ont déjà cette habitude. Puis il enregistre les résultats sur la plateforme web. Libre à lui d'organiser ou non, ce jour-là, des animations pour ses salariés : accueil convivial, stands d'information et/ou démonstrations

Un référent a été désigné par Moulins Communauté pour vous accompagner dans cette démarche. Voici ces coordonnées : Christopher GIRAUD, du service transports, 04 70 48 54 66, c.giraud@agglo-moulins.fr

A vélo, en bus, en covoiturage, à pied bien sûr, ou en rollers, en canoë, en hoverboard, tous les moyens sont bons pour se rendre au travail en polluant moins ! Non moralisateur, gratuit, convivial et décalé, ce challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes se veut positif pour faire changer les mentalités.

Le 6 juin, je vais travailler autrement [qu'en voiture]

Infos et inscription : challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu